

Introduction

Nicolas Chachereau

Février 2019, Allemagne. Un document interne de l'ARD, le regroupement des radios et des télévisions publiques, est révélé au grand jour. Rédigé deux ans plus tôt par une linguiste et portant le titre «Framing-Manual», le document suggère le choix de certains mots pour connoter positivement les médias concernés, et négativement les médias privés. La révélation fait scandale. Les commentaires dans les médias conservateurs, en particulier, dénoncent une volonté de manipulation de l'opinion. De son côté, l'ARD, embarrassée, se défend en affirmant qu'il ne s'agit pas à proprement parler d'un «manuel» et que ses journalistes n'en ont pas appliqué les suggestions. Septembre 2020, France. Emmanuel Macron, le président de la République française, s'exprimant devant des dirigeants d'entreprises technologiques, compare les critiques de la «5G», le nouveau standard de téléphonie mobile, à un «modèle amish», qui voudrait résoudre les problèmes contemporains «en revenant à la lampe à huile». Le propos fait immédiatement débat. Pour bien des commentateurs, surtout à gauche, il révèle un refus déplorable de discuter des impacts, notamment sanitaires et environnementaux, des évolutions techniques.

Ces deux épisodes illustrent, chacun à leur manière et les deux pris ensemble, la thématique centrale du dossier de ce volume d'Histoire et Informatique. En traçant un «cadre interprétatif», les images et les discours ont une influence sur les jugements publics, par exemple ceux sur les infrastructures de communications. À l'instar de la 5G, la mise en place de ces dernières pose souvent problème, par les inégalités qu'elles créent ou par leur impact environnemental – questions qui ne sont d'ailleurs pas nécessairement distinctes. Du point de vue des organisations qui construisent ou exploitent ces infrastructures, du point de vue aussi des pouvoirs publics, le choix des mots et des images est donc loin d'être indifférent. Face aux débats, elles cherchent parfois à se faire conseiller par des spécialistes de linguistique ou d'autres sciences sociales. Ou leurs représentants se montrent au contraire offensifs, prenant parti par une formule volontairement provocatrice. Infrastructures, discours et imaginaires, effets de «cadrage» interprétatif: ce sont là les thématiques que le présent dossier aborde ensemble, à travers trois exemples de la seconde moitié du XX^e siècle.

Des infrastructures ignorées et indispensables, relationnelles et inégalitaires, matérielles et fragiles

8

Apparu au XIX^e siècle chez les ingénieurs ferroviaires français, le terme «infrastructure» désigne alors ce qui soutient ou précède les rails, de l'acquisition de terrains à la construction de ponts et de tunnels en passant par le terrassement. Si le mot connaît déjà une diffusion parmi les milieux d'ingénieurs et de militaires dans les premières décennies du XX^e siècle, c'est surtout son adoption par des organisations internationales après 1945 – notamment l'OTAN et la Communauté économique européenne – qui lui assure le succès.¹ Depuis les années 1960 en particulier, les usages du terme n'ont cessé de se multiplier, au point que «infrastructure» en vient à désigner, comme le note par exemple Paul N. Edwards dans un article devenu classique, «toute ressource importante, largement partagée et construite par les humains».² Aux ponts, routes, voies ferrées et autres réseaux électriques ou de télécommunications viennent ainsi s'ajouter des «ressources» plus abstraites, par exemple les systèmes scolaires ou juridiques. Susan Leigh Star, dans un autre article précurseur,³ prenait aussi comme exemples les annuaires ou la disposition (QWERTY) des touches sur les claviers d'ordinateurs. À vrai dire, même l'idée d'une construction humaine semble relative, Edwards proposant dans un passage de considérer la «nature comme infrastructure (de laquelle dépendent en dernière instance toutes les infrastructures construites par les humains)».⁴

En dépit de cette prolifération de sens, le terme d'infrastructure n'en présente pas moins, aux yeux de nombre de courants de recherche, un intérêt certain – au point que certains ont pu déclarer l'avènement d'un «tournant infrastructurel» dans leurs domaines. À bien des points de vue, cet intérêt s'inscrit dans la continuité de réflexions sur la manière dont les techniques entrent en relations dynamiques non seulement entre elles, constituant des systèmes plus ou moins cohérents, mais aussi avec les pratiques et les structures sociales apparemment non techniques.⁵ Dès le milieu des années 1990, dans le sillage des propositions de la sociologue Susan Leigh Star et selon une expression suggérée par Geoffrey Bowker, d'aucuns ont ainsi appelé à procéder à une «inversion infrastructurelle» – c'est-à-dire à mettre en lumière ces agencements sociotechniques qui, du moins dans les pays industrialisés, sont à la fois indispensables à la vie

1 Laak 1999; Carse 2017; Jarrige/Le Courant/Paloque-Bergès 2018, pp. 13-15.

2 Edwards 2003, p. 187.

3 Star 1999; Pour une traduction en français: Star 2018; En allemand: Star 2017.

4 Edwards 2003, p. 196 («nature as infrastructure (on which all human-built infrastructures ultimately depend).»).

5 Jarrige/Le Courant/Paloque-Bergès 2018.

quotidienne et se font pourtant oublier tant qu'ils fonctionnent.⁶ Étudier ces structures de l'ombre promet, du point de vue des sciences humaines et sociales, d'éclairer sous un nouvel angle toute une série de problématiques.⁷

D'une part, il est désormais classique de souligner le caractère «relationnel» des infrastructures. Le système qui se fait oublier au quotidien pour les uns, qui semble aller de soi tant qu'il fonctionne, peut être une préoccupation centrale pour d'autres, par exemple ceux qui s'occupent de la faire fonctionner (Star prend l'exemple d'un ingénieur ferroviaire). De ces considérations découlent notamment des questionnements sur la constitution de ces relations et sur l'acquisition de ce statut d'évidence et d'invisibilité. Il s'agit aussi de souligner que ce qui est «infrastructure» peut plutôt être, pour certains, un obstacle, à l'instar des escaliers pour une personne en fauteuil roulant. Ce qui mène à une autre problématique majeure, le caractère inégalitaire des infrastructures. Certains ont ainsi mis en évidence comment les réseaux de transports, d'énergie, d'eau courante ou de communication contribuent à la ségrégation et à la fragmentation des villes. Enfin, parce que les infrastructures impliquent des relations et des pratiques sociales, les étudier peut permettre de révéler les conceptions de la citoyenneté et les types de gouvernamentalité qu'elles promeuvent ou auxquels elles sont liées.

Il s'agit d'autre part, pour nombre de ces recherches, de mettre l'accent sur les dimensions matérielles lorsqu'elles sont ignorées à cause du caractère d'évidence des infrastructures ou parce qu'elles servent à des déplacements apparemment «immatériels». Les propositions de Star à la fin des années 1990 portaient ainsi largement sur des systèmes informatiques. Peut-être les comprendrait-on mieux, notait-elle, si on les concevait comme des «égouts» – proposition un brin provocatrice qu'elle faisait aussi pour s'opposer aux propos dithyrambiques sur les «autoroutes de l'information». Souligner la matérialité permet également de mettre l'accent sur les aspects moins célébrés des infrastructures, tels que leur fragilité – certains en appelant à considérer pannes et interruptions comme la norme –, le travail invisible de maintenance et de réparation nécessaires à leur fonctionnement, ou encore leur impact environnemental.

6 Star 1999, p. 380; Sur le parcours de Susan Leigh Star, cf. aussi Beltrame/Peerbaye 2018.

7 Star 1999; Larkin 2013; Parks/Starosielski 2015; Harvey/Jensen/Morita 2017; Chatzis 2018; Jarrige/Le Courant/Paloque-Bergès 2018; Coutard/Shove 2019.